

[Tapez ici]

Assemblée Générale Udapei 94

2 avril 2014

Rapport d'orientation pour 2014

L'Udapei 94 continuera ses actions au niveau départemental pour la meilleure prise en compte possible des besoins de nos enfants en relai de ce qui sera engagé par le mouvement Unapei au niveau national et par l'Urapei Ile de France pour notre région.

Elle continuera aussi bien sûr ses actions de communication, de rencontres, d'études et de formation en réponses aux problèmes posés et aux demandes de ses adhérents.

Elle développera enfin des actions spécifiques pour accompagner certaines évolutions.

1 - la poursuite et l'amélioration des activités de communication

Tout d'abord :

a) la publication des revues semestrielles avec un dossier thématique sur 4 pages- diffusion, avec l'aide de toutes nos associations et établissements

b) la mise à jour du document « 4 pages- nos établissements »

c) une enquête par sondage sur la communication des associations dans leurs établissements (pochettes, affichage, réunions de parents.....) action non réalisée en 2013

d) mais aussi une étude pour redéfinir le contenu et la mise en ligne internet de la revue de l'association, en lien avec notre site (également à améliorer), avec un triple objectif :

* de limiter les coûts de diffusion et d'édition (sans toutefois abandonner une distribution papier minimum (diffusion institutionnelle et aux adhérents dont les adresses mail ne sont pas connues),

* d'élargir la diffusion à de nouveaux destinataires

* et d'enrichir le mode de communication.

[Tapez ici]

e) enfin, en fonction des disponibilités budgétaires, un reprint de la pochette informative de l'association serait utile pour renouveler les stocks et mettre à jour les renseignements qu'elle contient.

2 - l'organisation de séminaires

- un premier séminaire en soutien de l'action familiale sera organisé en avril en partenariat avec Apogei 94 en réunissant toutes les personnes élues dans les CVS (personnes handicapées, parents ou tuteurs, salariés des établissements, soit potentiellement 200 personnes) afin de dresser un constat du fonctionnement de ces instances créées par la Loi de 2002 et de dégager des voies de progrès.

- Un autre séminaire sera envisagé autour de l'avancement du processus de scolarisation dans les établissements médico-sociaux et de la mise en place de partenariats. Cette réunion pourrait rassembler les directeurs d'établissements du mouvement et hors mouvement avec les services de l'Education Nationale et des représentants de familles

- enfin des réunions d'information des parents âgés pourront être organisées selon des modalités à définir autour du thème de l'accompagnement du vieillissement de leurs enfants.

3 – la réalisation d'études

- traitement des données recueillies lors de l'enquête sur l'accompagnement des Personnes Handicapées Vieillissantes dans les ESAT, les Foyers d'Hébergement et les services appartements afin de préciser les besoins actuels ou prévisibles. Le rapport sera transmis aux autorités dans le cadre de la préparation du Schéma Départemental des Personnes Handicapées.

- lancement d'une étude sur l'orientation des jeunes à la sortie d'IMPRO également par enquête auprès de nos établissements.

[Tapez ici]

4 – la participation à des actions d'amélioration de l'accessibilité

Nous continuerons à participer à toutes les initiatives communales ou départementales dans le cadre des journées handicap ou à d'autres occasions et nous nous associerons aux initiatives de notre Union Régionales.

Par ailleurs nous espérons voir se créer au moins une délégation de « Nous Aussi » pour installer une véritable structure d'auto représentation (la première en région Ile de France) et lui faciliter les ouvertures en terme de communication (même si cela ne représente qu'un des objectifs).

5 – participation aux travaux préparatoires du 4^{ème} Schéma Départemental des Personnes Handicapées.

Cette action initiée par un bilan du 3^{ème} Schéma Départemental, à l'initiative du Conseil Général, va se poursuivre dans les prochains mois. Nous devons participer aux réflexions dans le cadre des groupes de travail qui seront constitués (prévoir des représentants des parents et des professionnels).

En particulier sur le thème de l'accompagnement des personnes handicapées mentales, nous apporterons nos expériences et les résultats de l'étude en cours de finalisation.

6 - soutenir les évolutions de nos structures associatives

C'est un sujet auquel peuvent se trouver confrontées plusieurs de nos associations. L'Udapei 94 est à leur disposition pour les aider à passer un cap et à redéfinir leurs objectifs.

L'Udapei 94 doit aussi être garante de relations équilibrées et de qualité entre les différentes associations afin de conserver une image forte et cohérente pour notre mouvement.